



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL

DECISION DU MAIRE

N° 68/24 OBJET : CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION D'UN SPECTACLE ENTRE L'ASSOCIATION LES CHANTRES DU THORONET ET LA COMMUNE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire,
- Considérant la programmation d'un concert à l'Abbaye de Silvacane,

DECIDE de confier à l'Association Les Chantres du Thoronet, représentée par Madame Pauline de Préval, l'organisation d'un concert nommé « le chant des moines », à l'Abbaye de Silvacane, le samedi 21 septembre 2024 à 20h00.

DIT que la Commune s'engage à verser à l'Association la somme de 3 200€TTC.

DIT que la vente des billets est organisée par la Commune selon les tarifs suivants :

- 8€ à partir de 18 ans
- 6€50 à tarif réduit (enfants de 13 à 17 ans, étudiants, personnes à mobilité réduite)
- Gratuit pour les moins de 12 ans

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 juillet 2024

Le Maire :



Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... **12 AOUT 2024** ...
Et de la publication ou notification le